

# Accès à l'hygiène pour les personnes sans abri à Marseille décembre 2019

<b>1. Présentation de la démarche.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Objectifs de la démarche.....</b>	<b>1</b>
<b>3. Données de cadrage et travaux antérieurs.....</b>	<b>2</b>
a. Mouvement national et international.....	2
b. Action locale (2012-2014).....	2
<b>4. État des lieux 2019 de l'accès à l'hygiène à Marseille.....</b>	<b>3</b>
c. Accès à l'eau : évolutions et constantes.....	3
d. Toilettes publiques : un constat connu.....	4
e. Accès aux douches.....	4
f. Accès aux vestiaires et laveries.....	6
<b>5. Éléments de synthèse.....</b>	<b>7</b>
<b>Annexe 1 : Accès aux douches – Marseille – décembre 2019</b>	
<b>Annexe 2 : Accès vestiaires et laveries – Marseille – décembre 2019</b>	

## 1. Présentation de la démarche

Dans le cadre de réunions mensuelles co-organisées par le 115 et le projet ASSAb et réunissant une pluralité d'acteurs associatifs travaillant auprès des personnes en situation de grande précarité<sup>1</sup>, un **état des lieux de l'accès à l'hygiène pour les personnes sans abri sur le territoire de Marseille** a été réalisé.

L'accès à l'hygiène est ici circonscrit à l'accès à un certain nombre de biens et services : Accès à l'eau potable, à des toilettes, des douches, des vestiaires et services de laverie du linge et la distribution de « kit hygiène ».

Compte tenu de la qualité des acteurs participant à cet état des lieux et des caractéristiques sociales du public auprès duquel ils travaillent, **seuls les services accessibles gratuitement ont été recensés.**

## 2. Objectifs de la démarche

Par cette démarche d'état des lieux, les participants à la réunion mensuelle des équipes s'étaient fixés comme objectif de faire un point sur les ressources existantes sur le territoire en terme d'accès à l'hygiène, afin de :

- 1- Identifier l'offre de service existante : lister les points d'accès, leurs modes de fonctionnement, leurs conditions d'accès et type de services disponibles.
- 2- Élaborer un outil simple présentant ces informations, afin d'adresser et d'orienter plus facilement les personnes en ayant besoin.
- 3- Faire ressortir « en creux » les manques et besoins du territoire.

<sup>1</sup> MAAVAR, Association ADJ, Samusocial de Marseille, Croix Rouge, Amicale du nid, Addap13, Vendredi 13, Restaurants du cœur, Secours Catholique, CHRS Jane Pannier, CLAT, CHRS William Booth, ADJ Crimée, Médecins du monde

---

---

### 3. Données de cadrage et travaux antérieurs

Le dernier dénombrement ASSAb montre qu'en 2016, 14 063 personnes se sont retrouvées au moins une fois en situation d'être sans abri dans l'urgence et ont accédé à un lieu d'accueil ou de soin dédié. Cette étude montre une augmentation globale de 11.2% de cette population par rapport à 2011 et révèle aussi un accroissement des parts que représentent les femmes, les mineurs et les personnes vieillissantes<sup>2</sup>.

Les travaux locaux précédemment engagés sur la question de l'accès à l'hygiène se concentrent prioritairement sur l'accès à l'eau potable via les fontaines publiques. Toutefois, ils vont systématiquement de pair avec un accès plus large à l'hygiène incluant, à minima, l'accès aux toilettes et aux douches.

#### a. Mouvement national et international

Ces démarches s'inscrivent dans mouvement plus large, national et international, sur l'accès à l'eau.

En 2006, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques introduit le « droit à accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous »<sup>3</sup>. En juin 2011, le comité national de l'eau « constate que l'accès à l'eau et à l'assainissement n'est pas garanti pour les personnes sans domicile identifié, les gens du voyage et sans-abri »<sup>4</sup>. En 2012, le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, publie un guide de bonne pratique à destination des élus locaux « accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus démunis ».

En 2013, l'assemblée générale de l'ONU adopte une résolution sur « l'assainissement pour tous »<sup>5</sup>.

#### b. Action locale (2012-2014)

En 2012, la ville de Marseille accueille le forum mondial de l'eau. Au même moment, les équipes mobiles du territoire s'inquiètent de cette question de l'accès à l'eau et vérifient l'état des fontaines existantes à partir de la liste fournie par la société des eaux de Marseille. Ce travail sur les 113 fontaines recensées pose plusieurs constats :

- le nombre important de fontaines délivrant une eau non potable,
- l'état défectueux des fontaines rendant l'eau impropre à la consommation,
- l'insuffisance de fontaines sur le centre-ville où est concentrée une grande partie de la population sans abri,
- des fontaines non fonctionnelles,
- des fontaines dans les parcs publics non accessibles à la fermeture des parcs et plutôt éloignées.

S'en suit une interpellation des services de la Ville en avril 2013 pour les sensibiliser au problème de l'absence de fontaines en fonction sur les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements.

---

<sup>2</sup> A.Daguzan et C.Farnarier, 2019, *Estimation du nombre de personnes sans abri à Marseille en 2016. Personnes ayant eu accès à un lieu à bas seuil d'exigence. Premiers résultats*. Projet ASSAb, 8p.

<sup>3</sup> Article L.210-1 du code de l'environnement

<sup>4</sup> Rapport n°007643-01 du Conseil général de l'environnement et du développement durable, « Accès à l'eau et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous »

<sup>5</sup> Résolution 67/291 du 24 juillet 2013

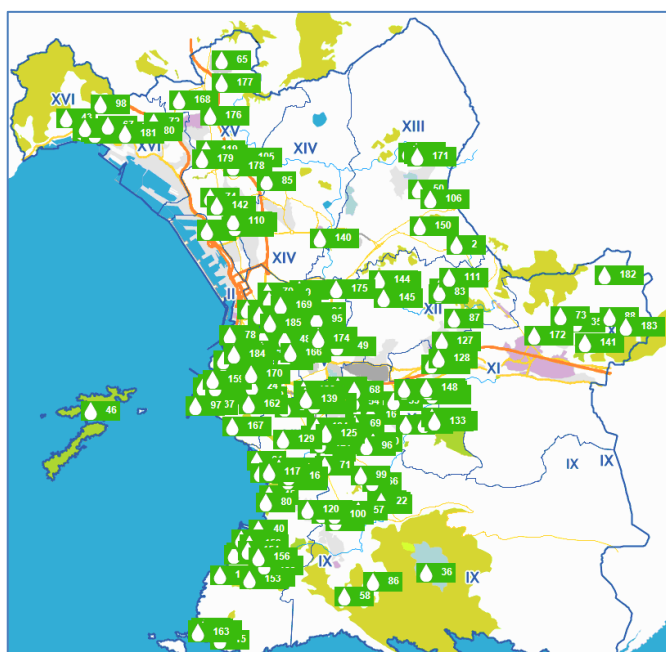
En 2014, sans avancée à la suite de ces démarches, la FNARS PACA, la Fondation Abbé Pierre et Médecins du monde, réalisent un document commun « quel accès à l'eau pour les populations précaire à Marseille en 2014 ? ». Celui-ci vise à interpeler les futurs candidats aux élections municipales tout en posant quelques recommandations.

De nouveau, ce document déplore le faible nombre de fontaines potables et leur mauvais état de fonctionnement. Il relève aussi la quasi-inexistence de toilettes publics et leur mauvais état de fonctionnement ; l'absence d'offre publique de bain douche et la faiblesse et la saturation de l'offre associative en la matière.

## 4. État des lieux 2019 de l'accès à l'hygiène à Marseille

### c. Accès à l'eau : évolutions et constantes

Depuis les constats de 2012, 2013 et 2014 évoqués ci-dessus, la situation sur la ville de Marseille a sensiblement évoluée sur la question des fontaines.



1 source : site de la ville de Marseille

La liste des fontaines à eau potable est désormais accessible sur le site de la Ville<sup>6</sup>.

On peut noter une augmentation substantielle du nombre de points d'eau annoncés par la ville. 185 en octobre 2019 contre 113 à l'automne 2012.

Lors du présent état des lieux, 35 fontaines ont été testées de façon aléatoire entre mai et juillet 2019.

Sur ces 35 fontaines :

- 4 n'existent pas : 2 sont des doublons ; 1 est localisée dans un des nombreux chantiers de la ville ; 1 a été « supprimée »
- 1 était sans eau au moment de la visite
- 4 sont inaccessibles (quai de la Joliette)
- **26 sont en fonctionnement :**
  - 6 en accessibilité contrainte : les fontaines dans les parcs ne sont accessibles que pendant les heures d'ouverture.
  - 20 fontaines accessibles 24/24 :
    - 19 sans aucun problème
    - 1 nécessite un contenant pour boire

<sup>6</sup> <http://carto.marseille.fr/geoweb/portal.do> -> Onglet "Environnement"-> Onglet "Fontaines potables"

---

De fait, si la situation a connu une évolution positive, certains des constats dressés en 2013 demeurent d'actualité. 3 fontaines avaient alors été recensées dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissement mais dans des secteurs excentrés.

Le présent état des lieux recense :

- 4 fontaines dans le 6<sup>ème</sup> soit 2 en plus. Mais 1 était sans eau lors de la visite et 2 sont excentrées ;
- 3 fontaines en état de fonctionnement dans le 1<sup>er</sup> dont une nécessitant un contenant pour boire.

**Ainsi, les arrondissements de Marseille les plus fréquentés par les personnes sans abri sont toujours très largement sous équipés en fontaines à eau potable.**

Concernant l'accessibilité à l'information, il est à noter que différentes applications smartphone permettent aujourd'hui de trouver et/ou recenser les points d'eau gratuits accessibles au public<sup>7</sup>.

#### **d. Toilettes publiques : un constat connu**

Le problème des toilettes publiques est déjà connu de tous, population, associations et institutions. Leur nombre extrêmement faible, l'absence d'entretien de l'existant et la part qui s'en trouve hors service a régulièrement été relayé par la presse locale ces dernières années (8 sanisettes en fonctionnement fin 2018)<sup>8</sup>.

Pendant la période de réalisation du présent état de lieux, la Ville de Marseille et la Métropole ont annoncé le remplacement des cabines existantes et l'implantation de nouvelles sanisettes pour les mois à venir. L'objectif est d'atteindre le nombre de 24 sanisettes d'ici fin 2019 et 48 d'ici fin 2020<sup>9</sup>.

À titre de comparaison la ville de Paris compte 435 sanisettes gratuites et 300 toilettes et urinoirs accessibles dans les parcs et jardin et la ville de Lyon 170 toilettes publics.

#### **e. Accès aux douches**

Tous les centres d'hébergements d'urgence permettent aux personnes hébergées d'accéder à des sanitaires (douches et toilettes) le temps de leur hébergement. Aussi fondamental qu'ils soient, il est à noter que la très forte utilisation de ces services et la saturation qui en découle impact très directement leur qualité (état de saleté, disponibilité d'eau chaude,...), suffisamment pour que certaines personnes hébergées préfèrent ne pas y avoir recours.

**Dans la suite de cet état des lieux il n'est question que de l'offre de service proposée indépendamment de l'accès à l'hébergement.**

---

<sup>7</sup> Deux applications ont été testées durant ce travail : WeTap et FreeTaps. Chacune ayant des spécificités et des cartes plus ou moins complètes ; toutes sont consultable gratuitement et font le lien avec Plan (ou autre) pour indiquer le trajet pour se rendre au point d'eau.

<sup>8</sup> La Provence du 11/10/2018 : <https://www.laprovence.com/article/societe/5191781/marseille-des-toilettes-dans-les-parcs-en-attendant-le-centre-ville.html>

<sup>9</sup> Journal 20 minutes du 11/09/2019 : <https://www.20minutes.fr/marseille/2596459-20190911-video-marseille-nouvelles-toilettes-publiques-centre-ville-fini-mauvaises-odeurs>

---

---

## Présentation de l'offre globale

Il n'existe pas de bains douche public à Marseille. D'autres villes comme Lyon et Toulouse détiennent un établissement public. Celui de Toulouse demandant une participation financière de 1€.

La seule offre public en la matière réside dans les rotations du camion douche du Samu Social. Doté d'un réservoir de 400 litres permettant de délivrer dix à quinze douches par rotation. A la suite de quoi il lui faut retourner au hangar pour vidanger les eaux grises et re-remplir le réservoir d'eau.

À côté de cela l'offre mise à disposition des personnes par les associations est encore aujourd'hui relativement limitée, aussi bien en nombre de lieux proposant ce service (12) qu'en nombre de cabines de douche disponibles (25, jamais toutes ouvertes en même temps).

### Recensement de l'offre de douches par jour à Marseille en octobre 2019<sup>10</sup>

Jour	Douche	
	Nombre de cabines	Nombre de douches par jour <sup>11</sup>
Lundi	23	210
Mardi	15	166
Mercredi	17	126
Jeudi	23	210
Vendredi	23	212
Samedi	11	108
Dimanche	11	108

Par ailleurs, l'accessibilité à cette offre associative dépend évidemment des modalités de fonctionnement de chaque association et des missions qui lui sont propres. Ainsi 1- les possibilités d'accès dépendent des heures d'ouverture de chaque lieu, 2- la majorité des sites proposant des douches ne sont accessibles qu'aux personnes déjà connues et accompagnées par l'association, éventuellement faisant partie d'un « public cible » (consommateur de produits psychoactifs, situation de prostitution, etc.). Raison pour laquelle, **l'offre existante ne peut se présenter comme une offre constante en nombre de douches /jours et doit se décliner pour chaque jour de la semaine.**

## Analyse de l'offre

Outre la faiblesse quantitative de l'offre que permet de constater le tableau précédent, quelques commentaires et éléments d'explication doivent être présentés pour rendre compréhensible ces données agrégées.

- 1- L'offre est à 95% d'origine associative et privée
- 2- Ses conditions d'accès varient d'une structure à une autre
- 3- Elle est majoritairement réservée au public cible accompagné ou accueilli par les structures

---

<sup>10</sup> Offre publique (camion douche du SamuSocial) et privée (associations diverses)

<sup>11</sup> Le nombre de douches possibles est une donnée estimée à partir des horaires d'ouverture de chaque lieu et du nombre de cabine disponible dont il dispose sur la base de 20mns/douche.

---

Cela rend la compréhension globale de cette offre particulièrement complexe. De fait, il est quasiment impossible d'avoir une information claire à délivrer aux personnes pour les orienter. Et il est difficile pour les personnes elles-mêmes de se repérer dans l'existant pour savoir où se doucher. Il est en effet nécessaire de connaître les horaires et modalités d'accès de chaque lieu pour savoir où aller, suivant l'heure et le jour. À titre indicatif, en annexe 1, l'offre telle qu'elle se présente au 10/12/2019.

Les lieux accessibles à tous sans condition (ou presque) sont suffisamment rares pour être totalement saturés. Cette saturation vient alors perturber ou amoindrir la qualité du service rendu, que ce soit par la difficulté à maintenir la propreté des lieux ou les problèmes de plomberie qui en découlent et qui amènent à interrompre le service pour des périodes plus ou moins longues.

## f. Accès aux vestiaires et laveries

### Vestiaire

Seules quelques structures disposent de véritables vestiaires gratuits, chacune ayant ses propres conditions d'accès.

**Le SamuSocial de la ville de Marseille :** le vestiaire n'est pas directement accessible par les personnes. La délivrance des vêtements se fait via les maraudes du SamuSocial qui répondent ponctuellement aux demandes des personnes rencontrées de façons ciblées. Occasionnellement, le SamuSocial peut aussi effectuer des dons aux associations qui accueillent les personnes.

**La Croix Rouge :** Face à l'importance de la demande la Croix Rouge régule la délivrance de vêtement. L'accès au vestiaire se fait ainsi sur adressage interne d'une équipe de la Croix Rouge ou d'un travailleur social et est limité à la délivrance d'un change complet par personne et par saison.

**Le Secours Populaire :** Deux des antennes locales du secours populaire proposent un service de vente de vêtement à moindre coût sous forme de braderie et s'appuie sur cette action pour proposer un service de vestiaire gratuit sur orientation par courrier d'un partenaire justifiant de la nécessité de la gratuité pour la personne orientée.

**La Fraternité de la Belle de mai :** le lieu dispose d'un vestiaire à petit prix en accès libre tous les mardis et jeudis. De cette réserve l'équipe peut délivrer gratuitement quatre à cinq tenues par lundi, sur orientation de leurs partenaires directs (les accueils de jour).

**Les autres associations d'accueil ou d'accompagnement ne disposent que d'éléments de vestiaires de dépannage, suivant les dons qui leurs sont fait.**

### Laverie

Il n'existe pas d'offre publique d'accès à des lave-linges et sèche-linges. Seul le secteur privé (associations) propose des services de laverie.

De fait, comme pour les douches, l'accès aux laveries dépend du type de public accueilli par la structure, des jours et horaires d'ouverture et des modalités d'accès propres à chaque lieu. Le volume global ne peut donc pas être présenté comme une offre quotidienne homogène et se décline pour chaque jour.

---

---

### Nombre de lessive par jour en octobre 2019

Jour	Laverie	
	Nombre de machines à laver	Nombre de lessives par jour <sup>12</sup>
Lundi	14	21
Mardi	9	16
Mercredi	7	11
Jeudi	11	18
Vendredi	14	21
Samedi	6	9
Dimanche	6	9

À titre indicatif, en annexe 2, l'offre telle qu'elle se présente au 10/12/2019

## 5. Éléments de synthèse

Concernant l'**accès à l'eau potable**, le nombre de fontaines potables accessibles dans l'espace public s'est accru ces dernières années. Malgré tout, les arrondissements de Marseille les plus fréquentés par les personnes sans abri sont toujours très largement sous équipés en fontaines à eau potable.

Le nombre de **toilettes publiques gratuites** demeure extrêmement faible. La récente mise en service de nouvelles sanisettes est à noter mais l'offre demeure encore très insuffisante et bien inférieure à l'offre de service de toute autre grande ville du territoire national.

Concernant les **douches**, à l'exception de l'unité mobile du Samusocial qui représente 5% de l'offre actuelle, il n'existe pas d'établissement spécifiquement dédié à ce service ; pour les personnes sans abri, pas plus que pour le public général. 95% de l'offre de douche est d'origine associative et privée et se présente comme un service parmi la multitude d'autres que proposent ces lieux. De fait, une part importante de l'accès aux douches est réservée au public cible du lieu, déjà accompagné par la structure ou connu par elle. Il en résulte des conditions d'accès variables d'un lieu à un autre et des difficultés importantes pour se repérer dans la trop faible offre existante.

L'accès aux **laveries gratuites** est uniquement proposé par le secteur privé avec les mêmes limites d'accès que celles présentées pour les douches.

Les conditions d'accès à un **vestiaire** sont plus souples mais le nombre de structures proposant ce service est extrêmement faible (4), réduisant d'autant la possibilité d'accéder gratuitement à des vêtements de façon régulière.

En conclusion : la compréhension globale de ces offres de service est particulièrement complexe. De fait, il est très difficile d'avoir une information claire à délivrer aux personnes dans le besoin pour les orienter. Et il est difficile pour les personnes elles-mêmes de se repérer dans l'existant pour savoir où se rendre et sous quelles conditions pour accéder à tel ou tel autre service relevant de l'accès à l'hygiène.

---

<sup>12</sup> Le nombre de lessives possibles est une donnée estimée à partir des horaires d'ouverture de chaque lieu et du nombre de machines disponibles.

## Annexe 1 : Accès douches – Marseille – décembre 2019

Nom Adresse	Public	Douches		
		Horaires	Modalités d'accès	Douches et accessoires
<b>ADJ Béthanie</b> 11 rue Malaval, 13002	Tout public majeur	Tous les matins sauf le mardi Horaire : 8h-11h	Accès dans l'ordre d'arrivée	4 douches homme 1 douche femme 1 douche adaptée PMR Dentifrice, brosse à dent, gel douche, rasoir, serviette, savon liquide fournis
<b>ADJ Marceau</b> 5 A place Marceau 13002	Adultes isolés sans domicile	Tous les jours sauf le Mercredi 7h30 - 16h <b>Réservé aux femmes</b> (avec ou sans enfant) le Lundi de 13h30 à 16h	Tickets distribués à l'entrée le jour même Attente possible	3 douches mixtes et 1 douche adaptée PMR Savon/ Shampoing, mousse à raser, rasoir, serviette fournis
<b>ADJ Crimée</b> 54 rue de Crimée 13003	Adultes isolés sans domicile	lundi au vendredi : 9h - 15h	Inscription le jour même	2 douches mixtes A disposition dans les douches : shampoing Sur demande : serviette et gant jetables, déodorant, dentifrice et brosse à dent
<b>ADJ des Restos du Coeur</b> 34 bd boues 13003	Tout public	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h30		Hors Service
<b>Amicale du Nid</b> 60 bd Baille 13006	Personnes en situation ou en danger de prostitution	Lundi : 10h00 - 12h30 Mardi : 10h00 - 17h00 Mercredi : 14h00 - 17h00 Jeudi : 14h00 - 20h00 Vendredi : 10h00 - 16h00	Uniquement pour les personnes accompagnées par la structure	1 douche mixte
<b>Armée du Salut</b> CHRS William Booth 190 rue Felix Pyat 13003	Personnes majeures	Tous les jours à partir de 11h-11h30	Personnes orientées par un partenaire pour le repas du midi	1 douche mixte Kit hygiène fourni
<b>Autres Regards</b> 3 rue Bône	Personnes trans et/ou en situation de prostitution	Lundi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h	Personnes connue de l'équipe. Appel téléphonique préalable pour s'assurer de la disponibilité de la douche	1 douche mixte Kit hygiène fourni



## Annexe 1 : Accès douches – Marseille – décembre 2019

<b>CAARUD Ste Marguerite</b> <b>270 bd Ste Marguerite 13009</b> <b>- Bâtiment central, Pavillon 1</b>	Usagers présentant une conduite addictive	Lundi au vendredi : 9h00-12h30/13h30- 16h00	Sans condition d'accès	1 douche mixte accès PMR Produits d'hygiène fournis (gel douche, rasoir, brosse à dent, etc.)
<b>La Boutique Solidarité</b> <b>16 rue Loubon 13003</b>	Adultes en grande précarité	<b>Femmes</b> : mercredi 9h-12h <b>Hommes</b> : lundi, mardi, jeudi et vendredi - 9h-12h	Femmes : aucune Hommes : sur inscription la veille	4 douches dont une accessible PMR Produits d'hygiène fournis (gel douche, shampooing, serviette, rasoir, brosse à dent, etc.)
<b>Naïm l'abri fraternel</b> <b>54 boulevard Baille</b>	Personnes sans abri	<b>Femmes</b> : lundi matin (8h-11h) <b>Hommes</b> : vendredi matin (8h-11h)	Uniquement pour les personnes orientées par l'accueil mobile de nuit du Secours Catholique	2 douches Kit hygiène fournie
<b>Point santé Secours</b> <b>Catholique - Hôpital St-</b> <b>Joseph</b> <b>3 Bd Latil 13008</b>	Tout public majeur	jeudi: 8h30-11h	Sur présentation dans les heures d'ouverture	2 douches mixtes, Serviette, gant, gel douche, brosse à dents, dentifrice, rasoir et mousse à raser, fournis
<b>Camion douche Samusocial</b> <b>Ville de Marseille</b>	Toutes personnes majeures	7h30-11h mardi, mercredi, jeudi : coeur de Belsunce lundi et vendredi : gare st Charles (côté faculté)	Sur présentation dans les heures d'ouverture	1 douche mixte Serviette, gant, gel douche, brosse à dents, dentifrice, rasoir et mousse à raser, fournis

Remarque : au moment de la rédaction de cet état des lieux : depuis son déménagement dans son nouveau local au Bd Bouès, l'ex ADJ Consolat ne dispose plus de douche. À cette même adresse du boulevard Bouès les Restaurants du cœur ne proposent plus d'accès à la douche, les trois cabines dont ils disposent étant hors service pour une durée indéterminée.

## Annexe 2 : Accès vestiaires et laveries – Marseille – Décembre 2019

Nom Adresse	Public	Horaires	Laverie (nombre de lave-linge, sèche linge, condition d'accès, lessive fournie)	Vestiaires (conditions d'accès)
<b>ADJ Béthanie</b> 11 rue Malaval, 13002	Tout public majeur	Tous les matins sauf le mardi 8h-11h	2 lave-linges (5kg) et 2 sèche-linges (5 kg) Lessive fournie <u>1 lessive/personne/mois, sur tirage au sort</u>	Vestiaire de dépannage selon les dons (Caleçons et chaussettes)
<b>ADJ Marceau</b> 5 A place Marceau 13002	Adultes isolés sans domicile	Tous les jours sauf le Mercredi 7h30 - 16h	2 lave-linges et 2 sèche-linges (5 Lessives/J) Lessive fournie <u>1 lessive/personne/mois</u>	Vestiaire de dépannage H/F selon les dons
<b>ADJ Crimée</b> 54 rue de Crimée 13003	Adultes isolés sans domicile	lundi au vendredi : 9h - 15h	1 lave-linge et 1 sèche-linge (capacité des machines familiales donc 2 par jour) <u>Sur inscription (Plusieurs jours d'attente)</u>	
<b>ADJ des Restos du Coeur</b> 34 bd boues 13003	Tout public	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30- 12h30	2 lave-linges <u>Sur inscription</u>	
<b>Amicale du Nid</b> 60 bd Baille 13006	Personnes en situation ou en danger de prostitution	Lundi : 10h00 - 12h30 Mardi : 10h00 - 17h00 Mercredi : 14h00 - 17h00 Jeudi : 14h00 - 20h00 Vendredi : 10h00 - 16h00	1 lave-linge et 1 sèche-linge Lessive fournie <u>Pour les personnes accompagnées par la structure</u>	Vestiaire de dépannage selon les dons <u>Pour les personnes accompagnées par la structure</u>
<b>Autres Regards</b> 3 rue Bône 13001	Personnes trans et/ou en situation de prostitution	Lundi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h	1 lave-linge et 1 sèche-linge Pour les personnes connues de l'équipe Sur inscription	

## Annexe 2 : Accès vestiaires et laveries – Marseille – Décembre 2019

<b>CAARUD Ste Marguerite</b> 270 bd Ste Marguerite 13009 - Bâtiment central, Pavillon 1	Usagers présentant une conduite addictive	Lundi au vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h00	2 lave-linges et 2 sèche-linges. Sans condition d'accès public cible Lessive fournie	
<b>Croix Rouge</b> 1 rue docteur Simone Sedan, 13005 64 rue Clovis Hughes 13003	Personnes en grande précarité	Lundi au jeudi : 14h - 16h30		Personnes orientées en interne par la Croix-Rouge française ou par des assistantes sociales. Trois à quatre vestiaires, adaptés aux saisons peuvent être distribués par an.
<b>Fraternité de La Belle de Mai</b> 5-7 Bd Burel 13003	Personnes en grande précarité	Lundi au Vendredi : 9h-17h		Sur orientation des partenaires
<b>Naïm l'abris fraternel</b> 54 boulevard Baille	Personnes sans abri	lundi matin (8h-11h) : femmes vendredi matin (8h-11h) : hommes	3 lave-linges 2 sèche-linges Lessive fournie <u>Pour les personnes orientées par l'accueil mobil de nuit du secours catholique</u>	Vestiaire de dépannage selon les dons <u>Pour les personnes orientées par l'accueil mobil de nuit du secours catholique</u>
<b>Point santé Secours Catholique - Hôpital St-Joseph</b> 3 Bd Latil 13008	Tout public majeur	jeudi: 8h30-11h		vestiaire de dépannage selon les dons
<b>Secours populaire</b> 32 boulevard Charles Moretti 13014	Tout public	Lundi au Vendredi : 9h30-11h30 et 14h00-15h30		Orientation avec un courrier expliquant si la personne a besoin d'une gratuité (autrement vente à moindre cout sous forme de braderie)

## Annexe 2 : Accès vestiaires et laveries – Marseille – Décembre 2019

<b>Secours populaire 37 traverse de la trevaresse 13012</b>	Tout public	Lundi au Vendredi : 9h30-11h30	Orientation avec un courrier expliquant si la personne a besoin d'une gratuité (autrement vente à moindre cout sous forme de braderie)
<b>Samusocial Ville de Marseille</b>	Toutes personnes majeures		Sur sollicitation auprès des maraudes
<b>Sleepin' 8 rue Marcel Sembat 13001</b>	Personnes majeures utilisatrices de substances psychoactives		<u>Pour les usagers du CAARUD</u> : l'après-midi sur rendez-vous . <u>Pour les personnes hébergées</u> : à partir de 18h30.